



BORDEAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Caudry

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DEL100621_Q9
Date de la décision :	2021-06-10 00:00:00+02
Objet :	Attribution d'un bon d'accès aux commerces ludiques offert aux élèves des écoles primaires - Reconduction de l'opération
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.6 - Contributions budgétaires
Identifiant unique :	059-215901398-20210610-DEL100621_Q9-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-215901398-20210610-DEL100621_Q9-DE-1-1_0.xml	text/xml	946
Nom original :		
DEL100621_Q9.pdf	application/pdf	764442
Nom métier :		
99_DE-059-215901398-20210610-DEL100621_Q9-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	764442

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	15 juin 2021 à 11h22min48s	Dépôt initial
En attente de transmission	15 juin 2021 à 11h22min52s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	15 juin 2021 à 11h23min13s	Transmis au MI
Acquittement reçu	15 juin 2021 à 11h30min25s	Reçu par le MI le 2021-06-15

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY

SÉANCE DU JEUDI 10 JUIN 2021 – 18 h30 –

DÉLIBÉRATION REVE/10-06-2021/Q9

Date de convocation : 04 Juin 2021

**Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni au Foyer A. Schweitzer,
sans public, sous la présidence de Monsieur Frédéric BRICOUT, Maire**

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents : M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie (à partir de la question 17), M. POULAIN Bernard, Mme BERANGER Agnès, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane (à partir de la question 18), Adjoints au Maire ; Mme PLUCHART Claudine, Mme DAUCHET Martine, Mme PRUVOT Brigitte, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, M. DEUDON José, M. DECALION Ismaël, M. BALEDENT Matthieu, Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne (à partir de la question 22), Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémie, M. BRULANT Damien, M. BAUDOUX Aurélien, M. COLLIN Denis, Mme DISDIER Mélanie, Mme DESREUMAUX Sophie (à partir de la question 2) Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration :

Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie : procuration à M. BRICOUT Frédéric - jusqu'à la question 16

M. BONIFACE Didier : procuration à M. POULAIN Bernard

Mme THUILLEZ Martine : procuration à Mme PLUCHART Claudine

Mme RICHOMME Liliane : procuration à Mme PLUCHART Claudine – jusqu'à la question 17

Mme VERIN Véronique : procuration à Mme DAUCHET Martine

Mme NAVETZ Patricia : procuration à M. CHMIELEWSKI Dominique

Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne : procuration à M. BRICOUT Frédéric – jusqu'à la question 21

Mme CAILLAUX Céline : procuration à Mme CHATELAIN Nathalie

Membre absent :

M. BAJODEK Alban,

Est désigné secrétaire de séance : M. BAUDOUX Aurélien

**OBJET : ATTRIBUTION D'UN BON D'ACCÈS AUX COMMERCES LUDIQUES OFFERT AUX
ÉLÈVES DES ÉCOLES PRIMAIRES - RECONDUCTION DE L'OPÉRATION**

Madame Sandrine TRIOUX, Adjointe au Maire, expose :

Depuis plusieurs années déjà, la Ville de Caudry offre, aux élèves des écoles primaires (maternelles et élémentaires) de Caudry, un bon leur permettant d'accéder à un lieu ludique local.

Cette opération présente le double avantage de favoriser le commerce local et de permettre aux jeunes caudrésiens et notamment ceux qui ne partent pas en vacances durant l'été de se distraire durant quelques heures.

Après consultation, 5 commerçants ont souhaité participer à cette opération.

Il s'agit de :

- OCTOPUS'PARC : Zone Commerciale RD 643
- KING BOWLING : 33 RD 643
- NOVAPARK : jeux gonflables sur la Base de Loisirs
- DISNEY PARADIS : manège enfantin sis à la Base de Loisirs
- LES PONEY'S : à la Base de Loisirs

qui ont fait les propositions de tarifs suivantes :

- OCTOPUS'PARC : 7 € l'entrée
- KING BOWLING : 5 € la partie pour les activités bowling et laser
- NOVAPARK : 4 € l'après-midi
- DISNEY PARADIS : 3,50 € les 2 tours de manège
- LES PONEY'S : 4 € la ballade.

Madame TRIOUX invite le Conseil à émettre un avis favorable à la reconduction de l'opération et à faire application des tarifs proposés ci-dessus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

**M. BAUDOUX ET MME ETHUIN NE PARTICIPANT PAS AU VOTE
EN TANT QUE PERSONNES INTÉRESSÉES**

Sur proposition de Madame ETHUIN :

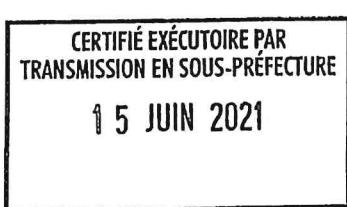
→ Allongement de la durée de validité des bons jusqu'à la fin des vacances de la Toussaint

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

**M. BAUDOUX ET MME ETHUIN NE PARTICIPANT PAS AU VOTE
EN TANT QUE PERSONNES INTÉRESSÉES**

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.



Le Maire,

Frédéric BRICOUT

